

Espacestems.net

Think human together.

Une esquisse des configurations territoriales à l'horizon 2040.

Par . Le 28 May 2010

Territoires 2040

aménager le changement



Depuis plusieurs mois, la DATAR organise une vaste réflexion

on avec plus de deux cents experts et spécialistes des questions spatiales, politiques, économiques, culturelles ou encore environnementales, et aussi des acteurs privés ou publics, décideurs ou collectivités, sur l'avenir des territoires français, leurs différents enjeux spatiaux et les différentes politiques d'aménagement qu'ils appellent. Le 1^{er} juin prochain, une première grande réunion est organisée en vue de présenter les principaux apports de la première étape de cette réflexion.

Plus largement, derrière la démarche de « Territoires 2040 » se situe une vision particulière : celle consistant à considérer que les territoires sont aujourd'hui des opérateurs de changement à part entière, qui, loin de subir, participent pleinement aux grandes transformations sociétales en cours, telle que la mondialisation, la métropolisation, l'urbanisation, le passage à un développement économe des ressources, etc. Reste que pour appréhender ces grandes évolutions, il importe de dépasser les seules lectures territoriales pour intégrer également celles des lieux, des réseaux...

La démarche repose donc sur l'analyse de sept de ces systèmes, caractérisés tant par leur morphologie, leur structure et les pratiques de leurs acteurs que par leur fonctionnement et le rôle qu'ils exercent dans l'ensemble géographique national. Ce sont ces systèmes, leurs caractéristiques et leurs problématiques qui seront présentés

et discutés lors de ce séminaire, avec les principaux acteurs de la démarche (présidents de groupe, membres du conseil scientifique, etc.).

Vous pouvez [télécharger le programme complet](#) et vous inscrire au séminaire.

Bibliographie

a

Note

a

Article mis en ligne le Friday 28 May 2010 à 00:00 -

Pour faire référence à cet article :

a

© EspacesTemps.net. All rights reserved. Reproduction without the journal's consent prohibited. Quotation of excerpts authorized within the limits of the law.